

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03540

Numéro SIREN : 805 248 648

Nom ou dénomination : A.C.E ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/013255

Désignation de l'entreprise SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 domaine de Pavié

31450 DEYME

Numéro SIRET *

8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF CIRCULANT

CAPITAUX PROPRES

DETTE (4)

REVENUS

Cepad Quacina

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 2	3 1 1 2 2 0 2 1
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016	240	240
Immobilitisations corporelles *		028	030	15 794	1 655
Immobilitisations financières * (1)		040	042		
Total I (5)		044	048	15 794	1 895
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
Marchandises *		060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	3 466	23 359
	Autres * (3)	072	074	71	570
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	54 810	32 287
Charges constatées d'avance *		092	094	173	20
Total II		096	098	58 520	56 236
Total général (I+II)		110	112	59 075	58 131
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *		120		1 500	1 500
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126		150	150
Réserves réglementées*		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	9 647	9 214
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136		44 090	36 432
Subventions d'investissement		137			
Provisions réglementées		140			
Total I		142		55 387	47 297
Provisions pour risques et charges		154			
Emprunts et dettes assimilées		156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		156	2 628
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	172	3 532	8 206
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		3 688	10 834
Total général (I + II + III)		180		59 075	58 131
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU A.C.E ENERGIES		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210							
	Production vendue	biens		215		214							
		services *		217		218	69 359		80 289				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			(11 798)				
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226							
	Autres produits					230	2		1				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	69 361		68 492				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	13 637		22 256				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	678		244	1 262		722		
	Rémunérations du personnel *					250							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252							
	Dotations aux amortissements *					254	1 340		1 782				
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	2		130			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)						264	16 241		24 889				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	53 120		43 603				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280							
	Produits exceptionnels				(IV)	290							
	Charges financières				(V)	294							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348									
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	9 030		7 171				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	44 090		36 432				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	44 090		314				
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	9 030						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			330				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44 septies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 septies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies)	991					
Divers* ZFANG (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Crédance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septies)	992		350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					Zone de développement prioritaire (44 septies)	993							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	53 120		354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	53 120		372				

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

31/12/2022

[illegible]

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410	240	412		414		416	240		240	
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426				
	Constructions		430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440	1 153	442		444		446	1 153		1 153	
	Installations générales agencements divers		450	10 369	452		454		456	10 369		10 369	
	Matériel de transport		460	4 292	462		464		466	4 292		4 292	
	Autres immobilisations corporelles		470	296	472		474		476	296		296	
Immobilisations financières			480		482		484		486				
TOTAL			490	16 349	492		494		496	16 349		16 349	

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial				495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains			510		512		514		516	
	Constructions			520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels			530	1 153	532		534		536	1 153
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540	8 787	542	1 297	544		546	10 084
	Matériel de transport			550	4 292	552		554		556	4 292
	Autres immobilisations corporelles			560	223	562	43	564		566	266
TOTAL				570	14 454	572	1 340	574		576	15 794

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2		3	4		5			
		6	7		8	9		10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧	
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations		590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ •

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	13 299
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	542
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.C.E ENERGIES

ADRESSE (voie) 4 domaine de Pavié

CODE POSTAL 31450 VILLE DEYME

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique FARCOT Prénom(s) Antoine

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date 220861 N° Département 99 Commune TEHERAN Pays IR

Adresse : N° 4 Voie domaine de Pavié

Code postal 31450 Commune DEYME Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			172.53
31/12/2022 9 SOPHIASUR	13.93		
31/12/2022 9 JIMDO	7.10		
31/12/2022 9 NFRANCE	19.50		
31/12/2022 9 NFRANCE	12.00		
31/12/2022 9 NFRANCE	24.00		
31/12/2022 9 NFRANCE	32.00		
31/12/2022 9 NFRANCE	32.00		
31/12/2022 9 NFRANCE	32.00		
41800000 CLIENTS FAE			2 866.20
COMPTES DE PASSIF			

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		240.00		240.00			
20510000	MARQUE DEPOSEE	240.00		240.00			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		314.97		1 654.97		1 340.00	80.97
21540000	MATERIEL INDUSTRIEL	1 152.62		1 152.62			
21810000	AGENCEMENTS	10 368.60		10 368.60			
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	4 291.52		4 291.52			
21840000	MOBILIER DE BUREAU	296.37		296.37			
28154000	AMORT. MATERIEL ET OUTILLAGE	1 152.62		1 152.62			
28181000	AMORT. AGENCEMENT AMENAGEMENT	10 084.00		8 787.00		1 297.00	14.76
28182000	AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	4 291.52		4 291.52			
28184000	AMORT. MOBILIER DE BUREAU	266.00		223.00		43.00	19.28
TOTAL I		554.97		1 894.97		1 340.00	70.71
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 466.20		23 359.00		19 892.80	85.16
41100000	CLIENTS	600.00		23 359.00		22 759.00	97.43
41800000	CLIENTS FAE	2 866.20				2 866.20	
AUTRES CREANCES		71.01		570.00		498.99	87.54
44566000	TVA DEDUCTIBLE S/ BIENS	26.00				26.00	
44567000	CREDIT TVA			132.00		132.00	100.00
44580000	TVA A REGULARISER			438.00		438.00	100.00
45510000	C/C FARCOT Antoine	45.01				45.01	
DISPONIBILITES		54 810.37		32 286.92		22 523.45	69.76
51210000	BANQUE POPULAIRE	54 810.37		32 286.92		22 523.45	69.76
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		172.53		20.32		152.21	749.06
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	172.53		20.32		152.21	749.06
TOTAL II		58 520.11		56 236.24		2 283.87	4.06
TOTAL GENERAL		59 075.08		58 131.21		943.87	1.62

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OÙ INDIVIDUEL		1 500.00		1 500.00			
10130000	CAPITAL SOUCRIT APPELE VERSE	1 500.00		1 500.00			
RESERVE LEGALE		150.00		150.00			
10610000	RESERVE LEGALE	150.00		150.00			
AUTRES RESERVES		9 646.78		9 214.29		432.49	4.69
10680000	AUTRES RESERVES	9 646.78		9 214.29		432.49	4.69
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		44 090.30		36 432.49		7 657.81	21.02
TOTAL I		55 387.08		47 296.78		8 090.30	17.11
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		156.00		2 628.00		2 472.00	94.06
40100000	COLLECTIF	156.00		2 628.00		2 472.00	94.06
AUTRES DETTES		3 532.00		8 206.43		4 674.43	56.96
41100000	CLIENTS			200.00		200.00	100.00
44400000	IMPOT/BENEFICE	1 939.00		1 029.00		910.00	88.44
44551000	TVA A PAYER	1 493.00		85.00		1 408.00	NS
44570000	TVA COLLECTEE	100.00		3 881.06		3 781.06	97.42
45510000	C/C FARCOT Antoine			3 011.37		3 011.37	100.00
TOTAL III		3 688.00		10 834.43		7 146.43	65.96
TOTAL GENERAL		59 075.08		58 131.21		943.87	1.62

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	69 359.37		80 289.18		10 929.81	13.61
70600000 FORMATION 20%	39 000.00		26 500.00		12 500.00	47.17
70620000 EXPERTISE 20%	30 359.37		53 789.18		23 429.81	43.56
PRODUCTION STOCKEE			11 798.00		11 798.00	100.00
71300000 VARIATION EN COURS			11 798.00		11 798.00	100.00
AUTRES PRODUITS	1.81		1.12		0.69	61.61
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	0.68				0.68	
75880000 REGUL CPTES FOURNISSEURS	0.60				0.60	
75882000 REGUL COMPTE DIVERS	0.53		1.12		0.59	52.68
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	69 361.18		68 492.30		868.88	1.27
AUTRES CHARGES EXTERNES	13 636.88		22 255.76		8 618.88	38.73
60500000 SOUS-TRAITANCE			11 850.00		11 850.00	100.00
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	404.93		259.93		145.00	55.78
61310000 LOYER	3 240.00		3 120.00		120.00	3.85
61600000 ASSURANCES	164.00		161.96		2.04	1.26
62260000 HONORAIRES	1 560.00		1 440.00		120.00	8.33
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	76.98		54.86		131.84	240.32
62311000 PUBLICITE			203.17		203.17	100.00
62312000 HEBERGEMENT/DOMAIN/INTERNET	333.50		670.00		336.50	50.22
62313000 HEBERGEMENT-WEB CEE	99.29		93.61		5.68	6.07
62420000 TRANSPORT SUR VENTE			193.14		193.14	100.00
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	6 478.49		3 266.74		3 211.75	98.32
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	54.99				54.99	
62600000 POSTE TELECOM	165.54		165.17		0.37	0.22
62750000 SERVICES BANCAIRES	484.16		381.90		102.26	26.78
62810000 COTISATIONS	575.00		505.00		70.00	13.86
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 262.32		722.00		540.32	74.84
63330000 FORMATION CONTINUE ORGANISME	584.32		75.00		509.32	679.09
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	678.00		647.00		31.00	4.79
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 340.00		1 781.52		441.52	24.78
68110000 DOTATIONS AUX AMORT.DES IMMOB.	1 340.00		1 781.52		441.52	24.78
AUTRES CHARGES	1.68		129.53		127.85	98.70
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION			127.36		127.36	100.00
65882000 REGUL COMPTE DIVERS	1.68		2.17		0.49	22.58
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	16 240.88		24 888.81		8 647.93	34.75
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	53 120.30		43 603.49		9 516.81	21.83
IMPOTS SUR LES BENEFICES	9 030.00		7 171.00		1 859.00	25.92
69500000 IMPOT/BENEFICES	9 030.00		7 171.00		1 859.00	25.92
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	44 090.30		36 432.49		7 657.81	21.02

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

« A.C.E ENERGIES »
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS
Siège social : 4 Domaine de Pavie
31450 DEYME
Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 avril 2023

L'an Deux Mille Vingt Trois, le 15 avril à 14 heures, au siège social,

- Monsieur FARCOT Antoine,

A été convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES par Monsieur FARCOT, Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2022 clos le 31 décembre 2022,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2022,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Le Président dépose et met à la disposition de l'associé unique :

1. La copie de la lettre de convocation,
2. Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
3. Le rapport sur la marche de la société pendant ledit exercice,
4. Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que les états financiers, le rapport sur la marche de la société, les statuts et le texte du projet de résolution ont été tenus à disposition de l'associé unique, au siège social, pendant les quinze jours ayant précédé la réunion.

L'associé lui donne acte de cette déclaration, entend lecture du rapport du Président et prend les décisions suivantes :

I. PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes et les états financiers dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

II. DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à **44 090,30 €** :

- Réserve légale	:	00,00€
- Distribution de dividendes	:	21 000,00€
- Autres réserves	:	23 090,30€

Soit un dividende de 140,00€ par part sociale (150 parts sociales).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 21/04/2023.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société se présenteront ainsi :

- Capital social	:	1 500,00€
- Réserve légale	:	150,00€
- Autres réserves	:	32 737,08€
TOTAL		34 387,08€

III. TROISIEME DECISION

L'associé unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales ou autres qu'il y aura lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, l'associé unique déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

- Monsieur FARCOT Antoine,



« A.C.E ENERGIES »

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

Siège social : 4 Domaine de Pavie

31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an Deux Mille Vingt Trois, le 15 avril à 14 heures, au siège social, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2022 clos le 31 décembre 2022,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2022,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Etaient présents :

- Monsieur FARCOT Antoine (150 parts),



« A.C.E ENERGIES »
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS
Siège social : 4 Domaine de Pavie
31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 avril 2023

Mesdames, Messieurs,

I. OBJET DE LA REUNION

Cette Assemblée Générale est convoquée à effet de vous rendre compte de l'évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes de bilan et de gestion clos le 31 décembre 2022.

II. EVOLUTION DE LA SOCIETE

L'exercice clos le 31 décembre 2022 est le huitième exercice de la société et concerne 12 mois d'activité.

III. SUIVI COMPTABLE

Pour assurer le suivi comptable, nous sommes sous contrat avec le Cabinet d'Expertise Comptable ERIC PUBILL, 82 r Fenouillet 31200 TOULOUSE.

Le cabinet comptable est chargé du suivi et de l'établissement des documents comptables, des déclarations fiscales et administratives, des salaires des personnels et du bilan de l'exercice comptable. Une copie du bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est jointe au présent rapport.

IV. ACTIVITE 2022

IV.1 Activité commerciale

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un **chiffre d'affaires net de 69 359,37€.**

IV.2 Personnels

Nous n'avons pas eu à recruter de personnel.

V. ANALYSE DES COMPTES

Le résultat de l'exercice est bénéficiaire, avec un résultat net comptable de 44 090,30 Euros.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 16 240,88€.

Le résultat d'exploitation est de 53 120,30€.

Donnant le résultat courant **bénéficiaire net suivant : +44 090,30 Euros.**

VI. ANALYSE DU BILAN

Avant affectation, **l'actif net est de 59 075,08 €.**

Par ailleurs la société est demeurée constamment solvable car l'actif réel a toujours couvert les exigibilités à court terme.

VII. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Compte tenu des résultats bénéficiaires, nous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à **44 090,30 €** :

- Réserve légale	:	00,00€
- Distribution de dividendes	:	21 000,00€
- Autres réserves	:	23 090,30€

Soit un dividende de 140,00€ par part sociale (150 parts sociales).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 21/04/2023.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société se présenteront ainsi :

- Capital social	:	1 500,00€
- Réserve légale	:	150,00€
- Autres réserves	:	32 737,08€
TOTAL		34 387,08€

VIII. APPROBATION DES COMPTES – QUITUS

Une copie des tableaux de la liasse fiscale et comptable du système simplifié concernant la SASU A.C.E ENERGIES, établie par le Cabinet Comptable E. PUBILL a été transmise aux actionnaires.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes qui vous sont soumis et donner quitus de la gestion du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

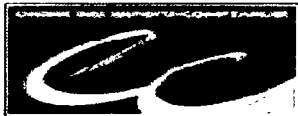
IX. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses



**LE PRESIDENT
A. FARCOT**

Pièces jointes : Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2022



CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Eric PUBILL

82 rue de Fenouillet
B.P. 82402
31086 TOULOUSE CEDEX 2

Toulouse, le

dossier n° 340

v. réf. :

n. réf. : ML/23/164

ATTESTATION

DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SASU A.C.E. ENERGIES

4 domaine de Pavié

31450 DEYME

pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	59 075.08 euros
Chiffre d'affaires HT	69 359.37 euros
Résultat net comptable	44 090.30 euros

Fait à Toulouse, le 07/04/2023.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SASU A.C.E ENERGIES		4 domaine de Pavié	
SIRET	8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8	31450 DEYME	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	EXPERT JUDICIAIRE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		10 620	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%			PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octes A	☐	Autres dispositifs		☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐			
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W		☐		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
---	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre		☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre		☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SARL Cabinet Eric PUBILL 82 rue de Fenouillet BP 82402 31200 TOULOUSE Tél: 05.61.13.59.59		Tél:	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné:			Date: 03/03/2023
			Lieu: DEYME
			Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Signature: FARCOT Antoine
Examen de conformité fiscale (ECF)			

